

Rapport d'activités

Communauté de communes
des Monts du Lyonnais

2025



Monts du
Lyonnais
Communauté
de communes

Édito



Régis Chambe

**Président de la Communauté de communes
des Monts du Lyonnais**

En 2025, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais a une nouvelle fois démontré sa capacité à transformer les ambitions collectives en réalisations concrètes au service de notre territoire et de ses habitants.

Dans un contexte où les collectivités sont confrontées à des attentes toujours plus complexes, nous avons poursuivi un cap exigeant et cohérent avec notre projet de territoire : accompagner les communes, renforcer les services à la population, soutenir l'économie locale, préserver les ressources et préparer l'avenir.

Chaque réalisation présentée dans ce rapport est le fruit d'un engagement collectif : celui des élus, des agents, des communes, des partenaires et de l'ensemble des acteurs qui contribuent chaque jour au développement et à l'attractivité des Monts du Lyonnais.

Grâce aux financements européens, régionaux et départementaux, des avancées significatives ont été réalisées dans des domaines essentiels tels que l'économie, l'agriculture, la transition écologique, la culture, la mobilité ou les services publics de proximité. Notre territoire a notamment poursuivi son développement économique avec l'implantation de nouvelles entreprises dans les zones d'activités de Bellevue, des Plaines, du Domingeon, de Croix Chartier et du Pertuis, contribuant ainsi à renforcer le tissu entrepreneurial local et à créer des emplois au sein du bassin de vie.

L'année 2025 a également été marquée par une nouvelle dynamique touristique et culturelle avec la création de la SPL Destination Monts du Lyonnais. Cette initiative traduit la volonté de renforcer l'attractivité touristique et culturelle de notre territoire, de valoriser ses richesses et de conforter son rayonnement.

Construire l'avenir, c'est aussi investir avec confiance, pragmatisme, mais aussi ambition et parfois audace. Les grands projets structurants, qu'il s'agisse de la baignade naturelle de Hurongues, de la rénovation énergétique des piscines, des grands travaux de voirie et d'assainissement, témoignent d'une solide volonté de préparer un territoire plus durable et résilient.

Ce rapport met également en lumière le travail, souvent discret mais essentiel, des agents dont le professionnalisme et l'expertise permettent, chaque jour, de donner corps aux projets portés par les élus pour proposer des services pertinents, accessibles et adaptés aux besoins de chacun.

À travers ces pages, nous souhaitons rendre compte de l'action menée en toute transparence, partager les résultats obtenus et mesurer le chemin parcouru par notre intercommunalité. Plus qu'un bilan, ce rapport est le reflet d'une dynamique collective et d'une ambition partagée. Parce qu'un territoire se construit dans la durée, grâce à la coopération de l'ensemble de ses forces vives, nous poursuivrons cette dynamique avec détermination, au service des Monts du Lyonnais et de leurs habitants.

Sommaire

Portrait de territoire	p.4
Les élus	p.6
Organigramme des services.....	p.7

Direction générale des services

Administration générale.....	p.10
Affaires juridiques.....	p.10
Urbanisme / ADS / SCoT	p.11
Politiques contractuelles	p.12
Communication.....	p.13

Pôle développement économique et culture

Service économie	p.16
Agriculture et forêt	p.18
Zone de loisirs de Hurongues	p.19
Tourisme.....	p.20
Culture et réseau des bibliothèques.....	p.21
École de musique.....	p.22

Pôle ressources

Commande publique	p.26
Ressources humaines	p.27
Finances	p.28
Système d'information.....	p.30

Pôle service à la population

Petite enfance / Enfance / Jeunesse.....	p.34
Solidarités.....	p.35
Service numérique.....	p.35
France services.....	p.36

Pôle transition écologique, habitat et mobilité

Transition écologique	p.40
Mobilité	p.42
Habitat.....	p.43

Pôle voirie, bâtiments

Voirie	p.46
Bâtiment / Patrimoine	p.47

Pôle environnement, eau

Gestion des déchets.....	p.50
Assainissement	p.51

Portrait de territoire

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) est issue de la fusion des Communautés de communes de Chamousset en Lyonnais et des Hauts du Lyonnais au 1^{er} janvier 2017.

Elle a repris les compétences de 3 syndicats qui ont été dissous : le SIMOLY, le Syndicat mixte de Hurongues et le Syndicat mixte du SCoT des Monts du Lyonnais.

Au 1^{er} janvier 2018, 8 nouvelles communes ont rejoint la CCMDL : Sainte-Catherine (jusqu'alors rattachée à la Communauté de communes du Pays Mornantais) et 7 communes de la Loire de l'ancienne Communauté de communes Forez en Lyonnais.

À proximité de Lyon et de Saint-Étienne, le territoire se caractérise par sa vitalité, sa qualité de vie et son fort caractère rural.

Son développement se veut équilibré entre

- ✓ Le maintien d'une agriculture dynamique à accompagner dans ses mutations
- ✓ Le développement raisonné des Zones d'Activités économiques pourvoyeuses d'emplois locaux de proximité
- ✓ La politique de l'habitat garante de qualité et adapté au parcours de vie
- ✓ Le soutien des services à la population pour tous les âges

La CCMDL est engagée dans la transition écologique avec l'engagement

- ✓ De devenir un territoire à énergie positive d'ici 2050
- ✓ De préserver les ressources et leur qualité
- ✓ De réduire et valoriser les déchets



La gouvernance

Chaque commune composant la CCMDL est représentée dans les différentes instances de gouvernance :

- le Conseil communautaire avec 44 membres, organe délibérant
- le Bureau avec 13 vice-président(es) et 1 Conseiller délégué et le président (Régis Chambe, Conseiller municipal de Saint-Martin-en-Haut), organe exécutif
- la conférence des maires, les 14 commissions thématiques dans lesquelles les communes sont représentées par un délégué pour la plupart d'entre elles
- les différents comités de pilotage ou groupes de travail


+ de 35 000
habitants


399 km²
88 habitants/km²


32
communes
25 Rhône + 7 Loire


181
agents
répartis en 6 pôles


71 %
de surface agricole



Conseil communautaire



Les élus 2026



Régis Chambe
Président



Pierre Varliette
1^{er} vice-président
Délégué aux bâtiments
et au patrimoine



Jean-Louis Casse
2^e vice-président
Délégué à l'économie



Jérôme Banino
3^e vice-président
Délégué à la gestion
des déchets



Karine Berger
4^e vice-présidente
Déléguée à la
transition écologique



Jacqueline Jeanpierre
5^e vice-présidente
Déléguée aux
ressources humaines



Michel Bonnier
6^e vice-président
Délégué aux
finances



Marie-Charles Jeanne
7^e vice-présidente
Déléguée à l'enfance
et la jeunesse



Bruno Basson
8^e vice-président
Délégué à la culture
et au Tourisme



Philippe Bonnier
9^e vice-président
Délégué à
l'assainissement



Nicolas Favrichon
10^e vice-président
Délégué aux
solidarités



Didier Blanchard
11^e vice-président
Délégué à la voirie



Mathieu Razy
12^e vice-président
Délégué à l'agriculture
et aux forêts



Franck Essertel
13^e vice-président
Délégué à la mobilité



Michel Venet
Conseiller délégué
à l'habitat et à
l'urbanisme

44 Conseillers communautaires

Aveize

Michel Bonnier

Brullioles

Michel Junet

Brussieu

Catherine Lotte
Michel Venet

Chambost-Longessaigne

Richard Soulard

Châtelus

Jean-Michel Philibert

Chevrières

Bruno Basson

Coise

Philippe Bonnier

Duerne

Benoît Vernaison

Grammond

Cyril Villard

Grézieu-le-Marché

Didier Blanchard

Haute-Rivoire

Nathalie Jacquemot
Mathieu Razy

La Chapelle-sur-Coise

Christiane Bouteille

Larajasse

Franck Essertel
Claude Goy

Les Halles

Isabelle Goubier

Longessaigne

Joanny Blanchard

Maringes

Jacqueline Jeanpierre

Meys

Richard Grael

Montromant

Marie-Charles Jeanne

Montrottier

Jean-François Poisson
Myriam Raynard

Pomeys

Clotilde Hamon-Gassilloud

Saint-Clément les-Places

Patricia Blein

Saint-Denis-sur-Coise

Jean-Louis Casse

Saint-Genis-l'Argentièr

Gilbert Mosnier

Saint-Laurent de-Chamousset

Sandrine Boinon
Pierre Varliette

Saint-Martin-en-Haut

Régis Chambe
Monique Chardon
Nathalie Fayet
François Vericel

Saint-Symphorien sur-Coise

Jérôme Banino
Catherine Odin
Michel Sartoretti
Marie-Aimée Vaux

Sainte-Catherine

Thierry Dayde

Sainte-Foy-l'Argentièr

Karine Berger
Lionel Brossard

Souzy

Guy Saulnier

Villechenève

Nicolas Favrichon

Viricelles

Raphaël Moreton

Virigneux

Jean-Christophe Farjon

Organigramme des services

Juillet 2026

Direction Générale des services

Geneviève Goutagny
Directrice Générale des Services

Administration générale
Isabel Moreno
Karine Moulin

Communication
Geneviève Goutagny

Urbanisme ADS-SCOT
Hélène Gautron
Directrice

Affaires juridiques
Élodie Boinon Thiollier
Responsable

Fonds Européens et politiques contractuelles
Yacine Mabaouj
Responsable

Pôle ressources

Claudie Murigneux
Directrice de pôle

Ressources humaines
Sandra Dubœuf
Directrice

Finances et budget
Françoise Truchet
Directrice

Commande publique
Claudie Murigneux
Responsable

Système d'information et SIG
Amine Mellah
Responsable

Pôle économie, agriculture, culture et tourisme

Emmanuel Chaverot
Directeur de pôle

Économie, agriculture
Emmanuel Chaverot
Directeur

Zone de loisirs Hurongues
Rudy Mougey
Directeur

Culture
Emmanuel Chaverot
Directeur

École de musique
Yann Brescia
Directeur

Tourisme
Réjane Le Mehaute
Chargée de mission

Pôle services à la population

Laure Dalmais
Directrice de pôle

France services
Laurence Perret
Responsable

Accès au numérique
Julien Mouton

Petite enfance, Enfance, Jeunesse
Méryl Chapuis
Responsable

Accueil de loisirs
Damien Morlière
Directeur

Crèche de Chevrières
Florie Sias
Directrice

Pôle voirie et bâtiments

Stéphane Reynaud
Directeur de pôle

Voirie, entretien des Z.A.
Stéphane Reynaud
Directeur

Bâtiments
Claire Bouchut
Responsable

Pôle environnement et eau

Axel Martiche
Directeur de pôle

Gestion des déchets
Axel Martiche
Directeur

Assainissement, eau, gestion des rivières, hydraulique
Auréli Chavaren
Responsable

Pôle transition écologique, habitat, mobilité

Thomas Robert
Directeur de pôle

Transition énergétique parc éco habitat
Thomas Robert
Directeur

Habitat, SPRH
Myriam Guinand
Responsable

Mobilité
Marie-Pierre Guicherd
Responsable



Direction générale des services

Sous la direction de **Geneviève Goutagny**

Administration générale

Affaires juridiques

Urbanisme ADS-SCoT

Politiques contractuelles

Communication

Administration générale

Focus sur le secrétariat de mairie itinérant

Créé en janvier 2022, le service de secrétariat de mairie itinérant de la CCMDL est assuré par un agent à temps plein. Son intervention dans les communes est encadrée par une convention. En 2025, 14 communes ont bénéficié du service : Aveize, Chambost-Longessaigne, Coise, Duerne, Grammond, Grézieu-le-Marché, Haute-Rivoire, La Chapelle-sur-Coise, Les Halles, Pomeys, Saint-Clément-les-Places, Saint-Martin-en-Haut, Viricelles et Virigneux. Cela représente 164 jours d'intervention. Les missions ont principalement concerné l'accompagnement et la formation de nouvelles secrétaires, le renfort ponctuel des équipes, les remplacements liés aux absences (maladie, temps partiel thérapeutique, congés) et la couverture de postes vacants. Ce service payant a généré 45 000 € de recettes. Par ailleurs, 12 jours ont été consacrés à l'appui des services finances et ressources humaines de la CCMDL ainsi qu'à la gestion de la facturation du service.

Affaires juridiques

Mai 2025 : Harmonisation du taux de Taxe d'aménagement applicable sur les zones d'activités économiques

Depuis la loi de finances 2022, les communes sont tenues de reverser à l'intercommunalité le produit de la taxe d'aménagement perçu sur les zones d'activités d'intérêt communautaire, dès lors que celle-ci assure le financement des équipements publics afférents. Dans ce cadre, une convention a été conclue entre la CCMDL et les communes concernées, prévoyant le reversement de l'intégralité des recettes de taxe d'aménagement issues des zones d'activités d'intérêt communautaire. Si chaque commune conserve la compétence de fixer le taux de taxe d'aménagement applicable sur son territoire (dans une fourchette comprise entre 1 % et 5 %), la possibilité de sectoriser ce taux a permis d'envisager une harmonisation sur l'ensemble des zones d'activités aménagées et entretenues par la CCMDL. À ce titre, l'ensemble des communes ont délibéré en 2025 pour prévoir un taux de taxe d'aménagement de 3.5% sur l'ensemble des zones d'activités d'intérêt communautaire.

Septembre 2025 : Approbation d'une convention d'occupation du domaine public à intervenir avec le SYDER

Dans le cadre du projet global d'aménagement de la zone de loisirs d'Hurongues, la création d'un parc de stationnement constituait un équipement indispensable afin d'assurer l'accueil du public et de répondre aux besoins liés à la fréquentation future du site. Dans une démarche conciliant aménagement du territoire et transition énergétique, il a été retenu la réalisation d'un parking équipé d'ombrières photovoltaïques. Ce projet est porté par le SYDER, intervenant en qualité de développeur pour la mise en œuvre d'une opération d'autoconsommation avec tiers investisseur. À ce titre, la CCMDL met à disposition, via une convention d'occupation du domaine public, le parc de stationnement, représentant une superficie d'environ 5 337 m², afin de permettre l'installation et l'exploitation de ces équipements.



27

réunions organisées
12 réunions de bureau,
11 réunions de Conseil,
4 conférences des maires



407

actes rédigés (hors RH)
247 délibérations,
21 décisions du Bureau,
83 décisions du Président,
56 arrêtés



532

conventions approuvées

51

déclarations d'assurance effectuées

7

cessions par actes notariés

98

avis juridiques, notes juridiques aux services

Sous la présidence de **Régis Chambe**
et sous la direction de **Geneviève Goutagny**

Nombre d'agents :
trois agents et une juriste

Château de Pluvy Pomeys

Urbanisme ADS-SCoT

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) : les travaux de 2025

Le diagnostic multithématique du territoire a été élaboré au cours du 1^{er} semestre de l'année. Le 2nd semestre a quant à lui été mis au profit d'une méthode exploratoire pour élaborer le futur Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du nouveau SCoT. Les agences d'urbanisme de Lyon (Urban Lyon) et Saint-Étienne (Epures) ont proposé une démarche prospective pour écrire les grandes orientations du nouveau projet politique. Les ateliers menés ont permis d'identifier les éléments pouvant impacter le territoire, de faire en sorte que les élus se projettent à un horizon 2050 dans des scénarios contrastés d'évolution du territoire, et expriment leurs souhaits d'orientations stratégiques pour le futur nouveau SCoT. Le cabinet Acer Campestre a également commencé sa mission d'évaluation environnementale du projet de schéma.

L'objectif est d'atteindre d'ici la fin de mandat à une étape clé de la révision du SCoT, celle du PAS qui porte la stratégie d'aménagement, de développement et de préservation du territoire des Monts du Lyonnais pour les 20 prochaines années, sera donc tenu.



Dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme

Dans le cadre de l'application de la loi portant évolution du logement de l'aménagement et du numérique (loi "ELAN"), la CCMDL a proposé à ses communes de mutualiser la création d'un guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) pour qu'elles puissent répondre à leurs obligations en matière de saisine par voie électronique.

Ce guichet en ligne permet aux porteurs de projet (les "pétitionnaires") d'effectuer leur demande d'autorisation d'urbanisme sous format numérique. Ils sont guidés dans le montage de leur dossier ; le suivi et l'avancement de leurs demandes y sont visibles en temps réel.

Entre 2023 et 2025, le guichet a progressivement été déployé sur les 31 communes du territoire (hors Châtelus, dont l'instruction des autorisations d'urbanisme est gérée par l'État). Les secrétaires de mairie ont toutes été formées par les agents du service Urbanisme de la CCMDL à l'utilisation du logiciel d'instruction qui "dialogue" avec les demandes des usagers émises depuis le GNAU. Un webinaire leur a aussi été proposé fin novembre 2025 pour faire le point sur les procédures et les manipulations logicielles dans le cadre de cette dématérialisation ; l'objectif était également de renforcer l'interconnaissance et le bon relationnel entre agents des communes et de la CCMDL et déceler aussi les bénéfices à terme de ce changement important impliqué par la dématérialisation.

Les dépôts papier en mairie restent bien entendu possibles.

Sous la vice-présidence
de **Jérôme Banino**
et sous la responsabilité
de **Hélène Gautron**

Nombre d'agents :
quatre agents

 Château de Pluvy
Pomeys



634

**demandes
d'autorisations
d'urbanisme**
(+11% par rapport à 2024)

278

nouveaux Permis de
Construire (PC)

6

Permis d'Aménager (PA)

4

Permis de Démolir (PD)

39

modificatifs de permis,
et 7 transferts

272

Déclarations Préalables de
travaux (DP)

3

modificatifs de DP

25

Certificats d'Urbanisme
opérationnels (CUB)

Politiques contractuelles

En 2025, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais a poursuivi son action en faveur du développement du territoire en mobilisant des financements européens, nationaux et départementaux, tout en accompagnant les communes, les entreprises et les associations dans leurs projets.

Des fonds européens pour soutenir les initiatives locales

La CCMDL poursuit le pilotage du programme européen LEADER à l'échelle du département du Rhône. Afin de faciliter l'accès aux financements et d'accélérer leur mobilisation, les modalités de l'appel à projets ont été adaptées en concertation avec les partenaires du programme. Ces évolutions ont permis de soutenir 38 projets sur le territoire grâce à 724 595 € de fonds européens, générant près de 2 millions d'euros d'investissements. Parmi les réalisations accompagnées figurent notamment la création d'un centre de formation au sein du Centre culturel Archipel, l'extension de la matériauthèque de la ressourcerie ou encore le développement du compostage collectif et la valorisation des biodéchets.

Soutenir le commerce et l'artisanat de proximité

Le dispositif PCAP (Programme de soutien au commerce, à l'artisanat et aux services de proximité) a permis d'accompagner cinq artisans et commerçants du territoire en 2025. Grâce à 11 220 € d'aides attribuées, plus de 100 000 € d'investissements ont été réalisés pour la rénovation de locaux professionnels et l'acquisition d'équipements. Parmi les projets soutenus figurent notamment un institut de beauté à Duerne et un restaurant à Saint-Denis-sur-Coise.

Mobiliser les financements de l'État pour la transition écologique

Le Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE) constitue aujourd'hui un outil majeur de coopération entre l'État et les collectivités locales. En 2025, un comité de pilotage réunissant la Communauté de communes, les services de l'État et les partenaires du territoire a permis d'identifier les projets prioritaires à accompagner. Cette mobilisation a notamment permis l'obtention d'une subvention de 202 500 € pour la rénovation énergétique des piscines communautaires.

Le partenariat avec le Département du Rhône

La Communauté de communes poursuit également la mise en œuvre du Pacte Rhône 2024-2027. Les services assurent le suivi administratif et financier des opérations soutenues afin de garantir le versement des aides départementales et la bonne réalisation des projets engagés.

Un accompagnement renforcé des communes et des porteurs de projets

Au-delà des dispositifs de financement, la CCMDL accompagne les acteurs locaux dans leurs recherches de subventions et le montage de leurs dossiers. En 2025, 14 communes ont bénéficié de cet appui en ingénierie financière. Plusieurs projets structurants ont ainsi pu être accompagnés, parmi lesquels la création d'un pôle culturel à Saint-Symphorien-sur-Coise, un projet de résidence seniors à Saint-Laurent-de-Chamousset, l'implantation de l'entreprise SANTALIM, représentant plusieurs millions d'euros d'investissements et de futures créations d'emplois, ou encore la reprise d'activités locales comme celle d'une épicerie associative biologique à Saint-Genis-l'Argentière.



724 600 €

de fonds européens LEADER attribués aux porteurs de projets du territoire

2 000 000 €

d'investissements, issus de 38 projets, grâce au programme LEADER

202 500 €

de subventions obtenues dans le cadre du CRTE pour la rénovation énergétique des piscines communautaires

Sous la présidence de **Régis Chambe** et sous la responsabilité de **Yacine Mabaouj**

Nombre d'agents :
deux agents

 Agora Saint-Laurent de-Chamousset

Service Communication

Migration du site du Parc Éco Habitat vers le site de la CCMDL

Le Parc Éco Habitat disposait d'un site internet dédié qui présentait deux problématiques. D'une part, son arborescence ne permettait pas de valoriser ses services, ses événements et d'en assurer la promotion. D'autre part, ce pôle ressources apparaissait comme dissocié des compétences de la CCMDL. En résumé, le site était isolé, manquait d'ergonomie et ne favorisait ni l'accès à l'information ni une navigation intuitive pour les usagers. C'est pourquoi le service Communication, en collaboration avec le Parc Éco Habitat, a engagé la migration de ces contenus vers le site de la CCMDL, son portail institutionnel.

Les objectifs de la migration : clarifier l'information pour les usagers

- Renforcer l'identification du Parc Éco Habitat comme un service intégré à l'intercommunalité
- Regrouper sur un même site l'ensemble des compétences et dispositifs portés par la CCMDL
- Proposer un point d'entrée unique pour les inscriptions aux ateliers, aux animations et aux événements du Parc Éco Habitat

À l'issue d'un important travail d'optimisation des contenus, une nouvelle arborescence a été déployée afin de valoriser les services du Parc Éco Habitat sur le site de la CCMDL. De nouvelles entrées de niveau 1 ont été créées pour les thématiques « Se déplacer » et « Améliorer son logement ». Les rubriques Mobilité et Rénovation énergétique ont été réorganisées en cohérence avec le contenu existant. Aujourd'hui, grâce à cette refonte, le Parc Éco Habitat présente ses services de manière plus claire, plus intuitive et mieux adaptée aux attentes des usagers.

Six ans pour demain, la mini-série vidéo du bilan de mandat 2020-2026

En début d'année 2025, le service Communication a proposé aux élus de dresser un bilan du mandat 2020-2026 en vue de valoriser les projets et les actions qui ont joué un rôle prépondérant pour la prospérité et l'attractivité des Monts du Lyonnais mais surtout pour la qualité de vie de ses habitants.

Cette large rétrospective a pris la forme de six vidéos thématiques – de l'agriculture à la transition énergétique – dans lesquelles élus, agents, citoyennes et citoyens partagent leur témoignage sur les services et compétences portés par la CCMDL.

En fil rouge : l'échange, le lien humain et le sens du collectif qui font la force des 32 villages solidaires de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais. Ces vidéos ont été partagées largement sur les réseaux sociaux de la CCMDL (Facebook, LinkedIn, Instagram, YouTube). Dans le journal communautaire Infor'monts (tiré à plus de 18 000 exemplaires et distribué dans tous les foyers des usagers de la CCMDL), six pages lui ont été dédiées. Ces formats ont aussi vocation à promouvoir les atouts et avantages (économie, qualité de vie...) du territoire des Monts du Lyonnais auprès des partenaires de l'intercommunalité.



18

newsletters

10

newsletters Infor'Monts

8

newsletters internes Com'nous

48

revues de presse



19 430

followers

9 265

sur Facebook (+ 864)

1 317

sur Instagram (+ 502)

2 276

sur LinkedIn

6 572

abonnés à la newsletter



+100

documents mis en page

Sous la présidence de
Régis Chambe
et sous la direction
de **Geneviève Goutagny**

Nombre d'agents :
deux agents

📍 Château de Pluvy
Pomeys

Pôle développement économique et culture

Sous la direction de **Laurence Grangy**

Développement économique

Agriculture, forêt et alimentation

Zone de loisirs de Hurongues

Tourisme

Culture / Réseau des bibliothèques

École de musique

Service Économie

Projet économique de territoire

Commencé en 2024 avec des séances d'analyses sur l'état des lieux économique (rencontres avec 25 acteurs économiques, 15 dirigeants d'entreprises et 17 élus) le diagnostic économique partagé de 2025 a permis aux membres du COPIL (Président et des vice-présidents à l'agriculture, le tourisme, la culture et l'économie) de travailler et de prioriser 24 enjeux qui impactent l'économie du territoire. Par ce travail collaboratif, des propositions d'axes de travail seront présentées aux élus du mandat actuel.

Un territoire engagé pour l'emploi, l'entrepreneuriat et son attractivité

En 2025, plusieurs actions ont été menées pour soutenir l'emploi local et renforcer l'attractivité du territoire. Le Forum de l'Emploi – Entrepreneuriat a réuni 103 visiteurs, 42 stands et près de 300 offres d'emploi. L'opération Jobs d'été a permis la diffusion de 48 offres, tandis que deux soirées job dating ont rassemblé 16 entreprises et une centaine de visiteurs. Un webinaire consacré à la relation de la Génération Z avec le marché du travail a également été proposé.

Parallèlement, le territoire a renforcé sa visibilité à travers sa participation à de nombreux salons et événements professionnels via la démarche Envie d'R. Vingt offres de reprise d'entreprises ont été mises en ligne et les partenariats, notamment avec ONLYLYON, ont contribué à promouvoir le territoire. L'accompagnement de Santalim illustre également une approche transversale associant développement économique et agriculture.

ZOOM SUR

La « Soirée des Pros » consacrée à la transition énergétique

Elle s'est tenue le 20 février 2025 au Par Éco Habitat, réunissant 60 entreprises et une dizaine d'acteurs mobilisés autour de la thématique.

Les échanges ont porté sur plusieurs enjeux clés : les possibilités de travaux de rénovation au sein des entreprises et les aides financières associées, le développement de mobilités plus durables pour les salariés et les structures, la gestion et la valorisation des différents flux de déchets, ainsi que l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture, avec un focus sur les bénéfices et les montages financiers possibles.

Les jeudis des entreprises

50 entreprises ont participé à un ou plusieurs "jeudis des entreprises" qui se sont déroulés 1 fois par mois à partir d'octobre 2024 jusqu'en juillet 2025, co-organisé par la CCMDL et le CEML. Échanger, partager, faire réseau sont les mots d'ordres de ces temps ouverts à toutes les entreprises du territoire. À la suite du bilan réalisé en juillet 2025, il a été décidé d'intégrer en plus de ces temps d'échanges un temps de visite d'entreprise mais également de diversifier les lieux et communes d'accueil pour mailler tout le territoire.



172 ha

surface totale des
20 Zones d'activités stratégiques

26 hectares sont
disponibles à la vente

224 entreprises

4050 emplois

1 150 000 €
de retombées fiscales direct / an
des entreprises installées sur
les ZA communautaires



350

offres d'emploi saisies sur la
plateforme emploi local

109 entreprises utilisatrices
du service en ligne

98 CV saisis sur
la CVthèque en ligne



36

porteurs de projets
accompagnés en rendez-vous
individuels



Principaux projets d'implantation

ZA Bellevue à Souzy : Connect Elec Services

Premier projet implanté sur l'extension de Bellevue 2 sur une surface de 2 092 m². Société spécialisée dans les services d'électricité industrielle, électricité tertiaire, automatisme, réseaux informatiques, alarmes incendie, alarmes intrusion, vidéo surveillance et bornes de recharge.



ZA Les Plaines à Saint-Martin-en-Haut : Geay Giroud

Implantation de l'entreprise Geay Giroud (marbrerie - graniterie) sur une surface de 4 000 m².

ZA Les Plaines à Saint-Martin-en-Haut : Alter'Conso

La chambre froide des Monts, projet porté par Alter'Conso sur un terrain de 658 m². Ce projet permet de centraliser les produits des fermes pour ensuite mutualiser les livraisons à Lyon et à terme dans toute la région pour les restaurants collectifs et épiceries de village. La chambre froide est opérationnelle depuis fin 2024 et vise à réduire les frais de transport et les émissions de gaz à effet de serre.



ZA Le Domingeon à Grézieu-le-Marché : AgriPlevy

L'entreprise AgriPlevy s'est installée sur un terrain de 10 467 m². Elle est spécialisée dans la vente et la réparation de tracteurs et de matériels agricoles, d'équipements de salles de traite, et de matériels tubulaires, sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

ZA Croix Chartier à Saint-Denis-sur-Coise : NJ Déco Béton

NJ Déco Béton, a déménagé des Roches à la ZA (Parcours résidentiel de l'entreprise) sur un terrain de 1018 m² - Aménagements extérieurs en moquette de pierre et béton décoratif.

Depuis plusieurs années, NJ Déco Béton accompagne les particuliers et les professionnels dans la transformation de leurs espaces grâce à des solutions de revêtements de sol décoratifs modernes, durables et esthétiques.

ZA Le Pertuis à Sainte-Catherine : Portela

L'entreprise des frères Portela (menuiserie, métallerie, agencement) s'est installée sur un terrain de 1585 m². Avec cette vente la ZA Le Pertuis est complète et n'a plus de foncier disponible.

Sous la vice-présidence de **Jean-Louis Casse** et sous la direction de **Laurence Grangy**

Nombre d'agents :
cinq agents

📍 Agora
Saint-Laurent
de-Chamousset

📍 Château de Pluvy
Saint-Symphorien
sur-Coise

Projet 2026

- Soirée des pros sur l'IA
- Finalisation du projet économique de territoire
- Emploi : approche sur l'emploi des jeunes
- Bâtiment économique à Souzy: La construction d'un bâtiment à vocation économique constitué de 6 ateliers de 100m² et de 8 bureaux sera actée par les élus en 2026 et les phase d'étude et de construction vont s'étendre jusqu'en début d'année 2028. Ce projet répond à une étude qui avait été réalisée en 2020/2021 par Aura Pep's et Terre d'Avance et qui montrait un besoin de petits ateliers (100 à 200m²) sur cette partie du territoire de la CCMDL.
- Impacte ton territoire sur le maintien des commerces en milieu rural à Brulioles.

Agriculture Alimentation Forêt

Dans sa volonté d'accompagner les mutations de l'agriculture, la CCMDL s'engage, à travers sa politique agricole et son Projet Alimentaire Territorial (PAT) des Monts du Lyonnais, à retisser des liens durables entre les producteurs agricoles, les acteurs de la transformation et les consommateurs du territoire. Cet engagement se concrétise par quatre enjeux majeurs pour le territoire.

Agir pour la transmission des fermes et la préservation des ressources

Au travers de sa stratégie foncière pour lutter contre la déprise agricole (diminution du nombre des exploitations, perte de surface agricole...), la CCMDL a signé une convention avec ses partenaires (Chambre d'Agriculture, ADDEAR, SAFER) pour aller à la rencontre des exploitants. Ainsi, une vingtaine d'agriculteurs, âgés de plus de 55 ans, ont été visités afin d'échanger avec eux sur la transmission de leur ferme.

Pour la préservation des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique, la CCMDL a accompagné :

- Huit porteurs de projet pour la plantation de 1200 mètres linéaires de haies. Deux journées de formations à l'entretien des haies ont été délivrées d'une part aux agriculteurs et d'autre part aux élus et agents communaux. Les branchages issus de l'entretien de ces haies ainsi que les déchets verts des paysagistes sont broyés sur quatre plateformes (Coise, Larajasse, Haute-Rivoire et Montrottier) au travers de la SICA Carbone Avenir. 1300 t de déchets verts ont ainsi été broyés et revalorisés en agriculture.
- La CCMDL a accompagné un collectif de 17 agriculteurs afin de sécuriser l'accès à l'eau grâce au prolongement d'un réseau d'irrigation sur une distance de 16 km pour acheminer les eaux du Rhône jusqu'à Saint-Martin-en-Haut et Duerne.

Coopérer pour structurer les filières de la production à la consommation

Mise en route et inauguration d'une plateforme logistique à Saint-Martin-en-Haut pour les produits issus de l'agriculture. Poursuite du travail avec les entreprises de l'agroalimentaire pour valoriser les produits auprès de la restauration collective, les grossistes et les GMS lors d'une rencontre des professionnels au mois de novembre.

Faire de la restauration collective une priorité

Réflexion engagée pour l'approvisionnement des crèches en produits locaux de qualité et lancement d'une étude sur la réorganisation de la restauration collective scolaire en s'appuyant sur des cuisines centrales du territoire (notamment celle de Saint-Symphorien-sur-Coise)

Augmenter la part des produits locaux dans les assiettes

Événement grand public pour faire le lien entre l'alimentation et la santé porté par le Conseil de Développement : Festiv'Alim qui a eu lieu en septembre et qui a touché plus de 250 personnes. Lancement d'interventions en milieu scolaire sur le thème de l'alimentation : 4 classes et plus de 100 élèves sensibilisés.



2 800 t

de déchets verts broyés et revalorisés en agriculture



16 km

distance du prolongement d'un réseau d'irrigation pour acheminer les eaux du Rhône jusqu'à Saint-Martin-en-Haut et Duerne



250

nombre de personnes ayant participé à l'événement grand public Festiv'Alim en septembre 2025, qui visait à faire le lien entre l'alimentation et la santé.

Sous la vice-présidence de **Philippe Bonnier** et sous la direction de **Laurence Grangy**

Nombre d'agents :
deux agents

 Agora Saint-Laurent de-Chamousset

Zone de loisirs de Hurongues

Accueil des écoles pour la natation scolaire

Les écoles du territoire bénéficient d'un programme de natation scolaire structuré selon les directives de l'Éducation nationale. Ce programme vise à développer les compétences aquatiques des élèves tout en assurant leur sécurité. Afin de faciliter l'accès à cette activité, la collectivité prend en charge le transport des élèves jusqu'à la piscine.

L'École de natation de Hurongues

L'École de natation de Hurongues offre un large éventail d'activités pour les adultes et les enfants, favorisant ainsi la pratique régulière d'un sport bénéfique pour la santé. En plus des cours réguliers, des mini-stages sont proposés durant les petites vacances scolaires pour permettre aux participants de renforcer leurs compétences. Durant la saison estivale, des cours supplémentaires sont organisés.

Baignade naturelle à Hurongues : en route vers l'ouverture à l'été 2026

En 2025, les réflexions sur le projet se sont concrétisées avec le début des travaux au mois de septembre. Un essai a eu lieu au printemps, pour tester le système de filtration innovant dans le plan d'eau et contrôler son efficacité. Parallèlement au volet technique de la baignade, des groupes de travail ont œuvré sur de nombreux sujets afin que l'ouverture du site ait bien lieu en juillet 2026, et ce malgré un planning très serré. Ainsi, la communication, le fonctionnement futur du snack, le règlement intérieur, la prise en compte de tous les potentiels aléas techniques et humains, les aménagements autour du cheminement piéton et routier, la création d'un parking avec ombrières, la politique tarifaire, la réflexion sur le projet de zone de loisirs dans son ensemble, la marque Tourisme et Handicap... comptent parmi les nombreuses thématiques qu'il a fallu mener de front tout au long de l'année.



PROJETS 2026

De la géothermie pour la piscine

La Communauté de communes a mis en place un plan pluriannuel d'investissement pour l'amélioration des consommations énergétiques et répondre aux exigences du décret tertiaire et BACS. Une réalisation de production solaire associée avec de la géothermie sur sondes verticales est programmée en juin 2026. Ces travaux imposeront une fermeture de l'établissement pendant la période estivale.



62 719

**usagers accueillis
cette année**

Entrées du public : 23 526

Entrées scolaires : 21 450

Entrées secondaires : 4 255

Entrées cours collectifs : 9 739

Entrées associations : 3 749



228 000 €

Budget des fluides

Électricité : 118 800 €

Gaz : 80 400 €

Eau : 28 800 €

Sous la vice-présidence de
Michel Gouget
et sous la direction de
Rudy Mougey

Nombre d'agents :
onze agents

 Zone de loisirs de
Hurongues
Pomeys

Tourisme

Les grands projets touristiques de la CCMDL ont connu de grandes avancées, qui les amèneront à aboutir, à court ou moyen terme.

SPL Destination Monts du Lyonnais : l'aboutissement d'un long processus

Le 1^{er} janvier 2025, la SPL Destination Monts du Lyonnais a officiellement vu le jour, après plusieurs années de cheminement vers la fusion entre les Offices de Tourisme des Monts du Lyonnais, du Pays de L'Arbresle et des Vallons du Lyonnais à l'échelle de cinq communautés de communes. Une nouvelle clé de répartition des subventions a été établie, en tenant compte de la population mais aussi des retombées économiques du Tourisme sur chacun des cinq EPCI. La SPL a ainsi été dotée de moyens lui permettant d'envisager des actions ambitieuses au service du développement touristique de la Destination Monts du Lyonnais. 2025 a été une année d'harmonisation des outils et des pratiques, mais aussi de lancement des premières actions qui avaient été réfléchies par les groupes de travail thématiques avant la fusion. Parallèlement, le SADI (Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information) a entamé sa phase opérationnelle avec la mise en place de nouveaux horaires dans les bureaux d'information touristique, mais aussi des opérations à destination des clientèles prioritaires de la Destination.

Vélorail

Le projet d'installer un vélorail de Sainte-Foy-l'Argentière à La Giraudière se heurte pour le moment au mauvais état d'un ponceau situé à environ 1.5 km du point de départ. Des études ont été menées afin de connaître l'ampleur des travaux à mener pour remettre cet ouvrage en fonction. La décision a été prise de privilégier l'option vélorail, plutôt que celle du train touristique. Dans le même temps, des travaux seront menés sur le lit du ruisseau, en coordination avec le Syribt (Syndicat des rivières Brèvenne Turdine).

Des négociations doivent avoir lieu avec SNCF Réseau pour revoir le périmètre de la convention de transfert de gestion de la ligne déjà existante jusqu'à la carrière de la Patte, puisque la CCPA (Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle) a donné un accord dans ce sens.

AMI de la Région AURA « Développer ensemble le chemin de Saint-Jacques de Compostelle en amont du Puy-en-Velay »

La Région AURA a mené une grande étude qui a montré que la portion du sentier de Saint-Jacques de Compostelle Lyon <> Le-Puy-en-Velay manque de notoriété et d'équipements à destination des randonneurs itinérants.

Notre collectivité a déposé un dossier pour la mise en place de cabanes-étapes et d'un coin-randonneur au sein du camping de Hurongues. Ce dossier a été retenu, pour un montant maximal de dépenses fixé à 150 000 €

Sous la vice-présidence
de **Michel Gouget**
et sous la direction de
Laurence Grangy

Nombre d'agents :
deux agents mis à
disposition de l'OTI
et un agent à la Maison
de Pays

-  Maison de Pays de
Saint-Martin-en-Haut
-  Office de Tourisme de
Saint-Symphorien
sur-Coise
-  Agora de
Saint-Laurent
de-Chamousset



22 478

**Nombre de visiteurs
dans les 3 Bureaux
d'informations
touristiques
(contre 24 122 en 2024)**



30 056

**abonnés sur nos
réseaux sociaux :**
Facebook: 15 900
Instagram: 7 120
Newsletter: 7 036



14 215 000 €

**Retombées
économiques du
tourisme sur le territoire
(Source: le METT)**

Culture et Réseau des bibliothèques

Politique scolaire

Interventions en milieu scolaire (musique, sport, alimentation) :

916 élèves en ont bénéficié pour l'année scolaire 2024-2025 (environ 28% de l'effectif total). Le service, en lien avec l'Éducation nationale, veille à un juste équilibre dans la répartition des interventions.

Spectacles vivants : nouveau fonctionnement qui a permis d'accueillir un plus grand nombre d'enfants aux deux spectacles proposés (proposition pour les maternelles et CP une année, spectacles pour les CE-CM l'année suivante). Sur 1 666 élèves de CE-CM en 2024-2025, 1 143 ont assisté aux représentations (68%)

Rencontre de la lauréate 2024 du Prix littéraire des Grands d'Monts nordique : Ann-Helèn Laestadius

Suite à la clôture de la dernière édition du Prix littéraire nordique, le réseau a accueilli le 31 janvier et le 1^{er} février 2025, la lauréate samie suédoise Ann-Helèn Laestadius pour le roman *Stöld* à la salle polyvalente de Duernne et à la médiathèque de Saint-Martin-en-Haut. À l'occasion de la soirée conférence réalisée à Duernne, l'autrice a longuement exposé les problématiques rencontrées par le peuple sami abordées dans son roman, et ce, grâce à la traduction assurée par Aurélie Bastin, professeure d'anglais dans les Monts du Lyonnais. L'autrice était accompagnée de son agent de la maison d'édition Robert Laffont. La soirée s'est achevée sur la remise du trophée à la lauréate avec des présents offerts à tous les intervenants, un temps de dédicaces et un buffet. Cette rencontre inédite et rare a été un véritable succès avec une belle fréquentation du public et une rupture précoce du roman proposé par les libraires sur les deux jours !

Le réseau espère pouvoir reconduire une rencontre de cette envergure avec le prochain lauréat, l'auteur australien Tony Birch, pour *La Petite Blanche*.

Autres actions du Réseau : concours-photo patrimoine, rentrée littéraire, campagne de collecte des boîtes solidaires, etc.



2 400

élèves ont pu bénéficier
du chèque transport
culture en 2024,
représentant une
dépense de 15 534 €



236 000

prêts de livres
dont 32 800 grâce à la
réservation en ligne



21 %

de la population du
territoire utilise le réseau
des bibliothèques



17 000

visiteurs à la
Maison de Pays
et 570 scolaires

Sous la vice-présidence
de **Michel Gouget**
et sous la direction
de **Laurence Grangy**

Nombre d'agents :

2 service culture
1 réseau des bibliothèques
1 Maison de Pays



Agora
Saint-Laurent
de-Chamousset

École de musique

L'enseignement artistique est un levier important des politiques culturelles locales. Dans les territoires ruraux et périurbains, il contribue à la vie culturelle, à la cohésion sociale et à l'attractivité du territoire. Les écoles de musique jouent un rôle essentiel dans la transmission des savoirs, le soutien aux pratiques amateurs et l'éducation artistique des jeunes publics. Dans les Monts du Lyonnais, l'École Ressource d'Enseignement Artistique (EREA) occupe une place centrale. Elle accompagne notamment les fanfares locales, participe aux interventions en milieu scolaire (IMS) et développe les dispositifs Orchestres à l'École (OAE), favorisant l'accès à la pratique musicale et le vivre-ensemble. L'établissement est également un lieu de rencontre entre artistes et publics, soutenant la diversité des pratiques musicales. Dans une logique de complémentarité territoriale, l'école de musique intercommunale travaille en réseau avec deux structures associatives engagées dans la transmission musicale :

- **« Raconte-moi une chanson », basée à Montrottier**, implantée à Montrottier, qui propose des ateliers musicaux de proximité fondés sur une approche sensible et créative.
- **« Décaphone », à Saint-Martin-en-Haut**, une structure associative dynamique développant des projets variés autour des pratiques instrumentales et vocales.

Soutenus financièrement par la CCMDL, ces partenariats permettent de garantir une offre d'enseignement musical cohérente, accessible et répartie de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire, notamment grâce à une harmonisation tarifaire assurant une équité pour les usagers.

Exposition « D'ore et d'espace » à Montrottier

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation artistique et d'ouverture culturelle, l'école de musique a organisé une sortie pédagogique autour de l'installation sonore de l'artiste Denys Vinzant. Cette œuvre, présentée dans le cadre d'une exposition dédiée aux pratiques sonores contemporaines, a permis aux élèves de découvrir une approche innovante du phénomène musical.

L'installation se caractérise par des sonorités cristallines et des « notes perles » produites à partir de partitions écrites à l'encre dorée sur des plaques de verre. Grâce à un dispositif de transducteurs fixés directement sur ces plaques, le verre se met à vibrer et devient lui-même haut-parleur. Le son se propage alors à la surface du matériau, créant un ruissellement sonore qui renouvelle la perception habituelle de la musique et du support de diffusion. Cette sortie a offert aux élèves l'occasion d'explorer une forme artistique singulière, située à la croisée de la création contemporaine, de l'expérimentation acoustique et des arts visuels. Elle s'inscrit pleinement dans la volonté de l'école de favoriser la curiosité, l'ouverture d'esprit et la rencontre avec des démarches artistiques variées. En découvrant ce travail, les élèves ont pu enrichir leur culture musicale, développer leur écoute et porter un regard renouvelé sur les possibilités expressives du son.

Cette action illustre l'engagement de l'établissement en faveur d'une éducation artistique complète, ouverte sur la diversité des formes musicales et attentive à la construction d'un parcours culturel pour chaque élève.



Sous la vice-présidence de **Michel Gouget** et sous la direction de **Vincent Bourgain**

Nombre d'agents :
1 responsable de service
1 assistante de direction
12 professeurs

📍 École de musique
Saint-Laurent
de-Chamousset



**écoles de musique
associatives**

**École de musique
en régie directe**



**201
élèves**



**23
interventions en
milieu scolaire**

2

Orchestres à l'école

TADAM

Dans le cadre de la résidence d'artiste du collectif TADAM, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais a porté le projet d'Éducation Artistique et Culturelle « À table ! ». Associant musique, théâtre, cirque, danse et magie, il a réuni deux classes de 6^e du collège Val d'Argent, deux classes de CM1-CM2 des écoles de Montrottier et Saint-Clément-les-Places, ainsi qu'un groupe d'élèves de l'école de musique intercommunale.

Le projet a favorisé les échanges entre élèves de différents âges et la coopération entre enseignants, musiciens et artistes. Deux restitutions publiques ont eu lieu le 24 mai 2025, valorisant le travail réalisé tout au long de l'année.

Les objectifs pédagogiques et artistiques ont été atteints, avec des retours très positifs des participants et de leurs familles. Cette action a renforcé les liens entre les établissements scolaires, les structures culturelles et les acteurs du territoire, contribuant ainsi à la dynamique culturelle intercommunale.



Mini-festival lors de la Fête de la musique

Le 13 juin 2025, un mini-festival a été organisé à l'occasion de la Fête de la musique à Sainte-Foy-l'Argentière. Cet événement a permis de rassembler un large panel d'acteurs du territoire et de renforcer la dynamique partenariale autour d'un projet culturel commun.

Les partenaires mobilisés étaient les suivants :

- **Association des commerçants** : impliquée dans l'animation et l'accueil du public
- **École publique** : participation des classes de CM1/CM2 dans le cadre d'une intervention des enseignants de l'OAE
- **Chorale de l'école publique** : réunissant l'ensemble des élèves
- **Fanfare "Les Sans Soucis"** : prestation en autonomie et en collaboration avec l'OAE
- **École de musique** : groupe constitué d'élèves issus de plusieurs communes du territoire
- **Collège Val d'Argent** : concert parallèle à la salle polyvalente, avec une chorale réunissant trois collèves
- **Groupe amateur "Peace"** : invité par l'association des commerçants
- **La Fabrik** : en charge de la sonorisation des deux concerts
- **Sultan Kebab** : prestataire restauration sur l'événement

Ce mini-festival a pleinement répondu à notre mission de service public : fédérer les acteurs locaux autour d'un événement musical de qualité, favoriser la participation des habitants et renforcer la visibilité des pratiques artistiques sur le territoire.

L'Extrabal

Un événement majeur s'est tenu à Haute-Rivoire le 13 décembre 2025 : l'Extrabal. Cette soirée a réuni près d'une centaine de musiciens sur scène et attiré environ 500 spectateurs. La compagnie Radio Tutti a dirigé un véritable brassage des publics du territoire, rassemblant musiciens amateurs, danseurs, orchestre éphémère, ainsi que l'école de musique mobilisée autour d'une fanfare spécialement créée pour l'occasion, d'un orchestre à cordes, d'une chorale éphémère et d'un ensemble de percussions. Ce concert, porté par La Fabrik, réparti sur deux scènes se faisant face et encadrant le public, a offert une expérience immersive unique grâce à une diffusion sonore à 360°.



Pôle ressources

Sous la direction de **Claudie Murigneux**

Commande publique

Ressources humaines

Finances

Système d'information

Commande publique

La commande publique est un service ressources, opérationnel et transversal, qui compose avec tous les services de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais. La commande publique accompagne ainsi les élus et les services dans les procédures d'achats au moment de la passation et tout au long de l'exécution d'un contrat. Au cours de l'année 2025, le service de la commande publique a lancé 83 consultations.

Nomenclature d'achats

Au cours de l'année 2025, en collaboration avec le service des finances, une nomenclature d'achats a été définie et déployée. Cet outil de structuration consiste à classer l'ensemble des besoins de la CCMDL par familles d'achats homogènes, c'est-à-dire par catégories de prestations, fournitures ou travaux de même nature. La computation des dépenses par famille d'achats, entendue comme l'agrégation des montants engagés sur une période donnée pour des besoins comparables, permet ainsi d'évaluer le volume global des achats concernés. Cette analyse constitue un levier essentiel pour déterminer les modalités adaptées de passation des marchés publics, notamment en matière de choix de procédure, de seuils applicables et de stratégie d'achat.

Des achats durables et responsables

L'année 2025 confirme et renforce l'engagement de la CCMDL en faveur d'une commande publique durable et responsable. Les pratiques d'achats intègrent désormais de manière plus systématique les dimensions environnementales, sociales et économiques, notamment à travers le recours à des critères de sélection favorisant la performance environnementale, l'introduction de clauses au sein des cahiers des clauses techniques particulières.

Ces orientations répondent aux nouvelles obligations réglementaires et aux attentes croissantes en matière de responsabilité sociétale des acheteurs publics. Elles constituent un levier structurant pour atteindre les objectifs du PCAET (Plan climat-air-énergie territorial), réduire l'empreinte carbone des marchés publics et soutenir un développement économique local plus résilient, solidaire et respectueux de l'environnement.

Sous la vice-présidence de **Michel Bonnier** et sous la responsabilité de **Claudie Murigneux**

Nombre d'agents :
deux agents

 **Château de Pluvy Pomeys**

83

**consultations lancées
(dont certaines comportant
plusieurs lots)**

27 %

**d'entreprises retenues issues
du territoire de la CCMDL
soit 1 981 000 € HT
de dépenses**

63 %

**d'entreprises retenues
issues de la Région
(Hors CCMDL)
soit 16 047 000 € HT
de dépenses**

10 %

**d'entreprises retenues
issues du reste
de la France.
soit 1 487 000 € HT
de dépenses**

109

**marchés ont été signés
(un lot égal un marché)**

68

inférieurs à 40 000 € HT

24

**compris entre 40 000 € HT
et le seuil européen
(221 000 € HT pour les marchés de
fournitures courantes et services et
5 538 000 € HT pour les marchés
de travaux)**

17

**procédures européennes
(fournitures courantes et
services)**

Systeme d'information

Un système d'information (SI) sert à collecter, stocker, traiter et diffuser de l'information. Dans la pratique, le service SI assure la mise en œuvre et le bon fonctionnement du réseau interne, du matériel et des logiciels, tout en apportant une assistance aux utilisateurs.

D'autre part, il participe à optimiser les processus internes en vue d'améliorer la qualité du traitement des données et la fluidité de l'information.

La CCMDL dispose également d'un système d'information géographique (SIG) qui permet de consulter, traiter et cartographier les données géolocalisées du territoire. Un portail de consultation administré par le service SI est mis à disposition des utilisateurs et des 32 communes du territoire.

Une série d'outils déployés et un accompagnement en vue d'améliorer les pratiques internes

Le service a poursuivi les actions de modernisation du SI de la CCMDL à travers la mise en œuvre de plusieurs applications. Il s'est appuyé sur le plan d'actions proposé par le groupe de travail « organisation » qui a fixé entre autres comme enjeux : une meilleure interconnaissance des agents et une meilleure circulation de l'information.

Pour ce faire, le service a déployé un trombinoscope permettant de connaître les missions de chacun. Il a également mis à disposition un agenda des événements permettant aux agents de connaître les temps forts et les dates clés des services sur l'année dans un souci de coordination.

Enfin, pour ses propres besoins, le service SI a mis en place un formulaire d'assistance aux utilisateurs. Les demandes ainsi regroupées sont plus faciles à traiter et à affecter aux agents concernés ; le formalisme exigé évite une perte de temps liée à la compréhension du besoin et fiabilise la transmission de l'information.

L'année 2025 a été marquée aussi par la formation de tous les agents « administratifs » aux outils collaboratifs internes : méthode de classement des documents, traitement de texte, tableur, applications communes. Près de 90 agents ont été formés par le service SI.

Le travail de modernisation mené depuis plusieurs années a permis de franchir un palier. Nous constatons une harmonisation des pratiques même s'il reste encore beaucoup de travail et de défis à relever. Par exemple, comment se préparer à l'IA dans un avenir proche ?



300

PC

150

lignes téléphoniques

20

progiciels

13

sites



+ 1000

dépannages sur site ou
par télémaintenance



+ 21 000

connexions / an
au portail SIG

Sous la présidence de
Régis Chambe
et sous la responsabilité
d'**Amine Mellah**

Nombre d'agents :
quatre agents

 Maison du Numérique
Saint-Clément
les-Places

Service Finances

Durant l'année 2025, le travail a été poursuivi sur la déconcentration budgétaire avec les services gestionnaires.

Mise en place du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

L'année 2025 a marqué la mise en place d'un (PPI), outil structurant destiné à renforcer la visibilité et la cohérence des engagements financiers de la collectivité sur le moyen et le long terme. Ce plan permet d'identifier, prioriser et programmer les opérations d'investissement sur plusieurs exercices budgétaires. Il intègre une approche prospective, prenant en compte à la fois les capacités financières de la collectivité, les besoins des services et les orientations stratégiques définies par les élus.

La mise en œuvre du PPI a consisté à :

- recenser l'ensemble des projets envisagés par les services,
- évaluer leur coût global et leur planification dans le temps,
- arbitrer les priorités en fonction des contraintes budgétaires et des enjeux territoriaux.

Cet outil facilite également le suivi des opérations puisque le service finances l'alimente à chaque paiement de facture. Les recettes attribuées sont aussi intégrées afin d'avoir une vision globale des coûts des projets.

Mise en place du Compte Financier Unique (CFU)

Dans le cadre de la modernisation de la gestion budgétaire et comptable, la collectivité a mis en place le Compte Financier Unique (CFU), qui se substitue désormais aux deux documents distincts que constituaient le compte administratif (produit par la CCMDL) et le compte de gestion (produit par le Service de Gestion Comptable).

Le CFU constitue un document unique regroupant l'ensemble des informations budgétaires et comptables en fin d'exercice. Cette réforme vise à simplifier et harmoniser la présentation des comptes, tout en renforçant leur lisibilité et leur fiabilité.

Sous la vice-présidence de **Michel Bonnier** et sous la responsabilité de **Françoise Truchet**

Nombre d'agents :
six agents

📍 Château de Pluvy Pomeys



18

budgets dont 9 budgets de zones d'activités et 2 budgets à caractère industriel et commercial.



7586
mandats

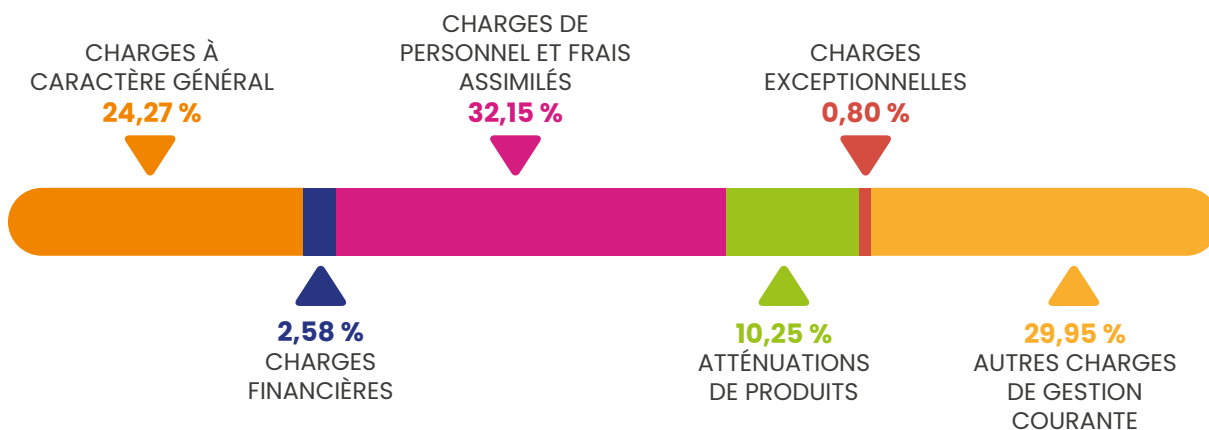
4009
titres



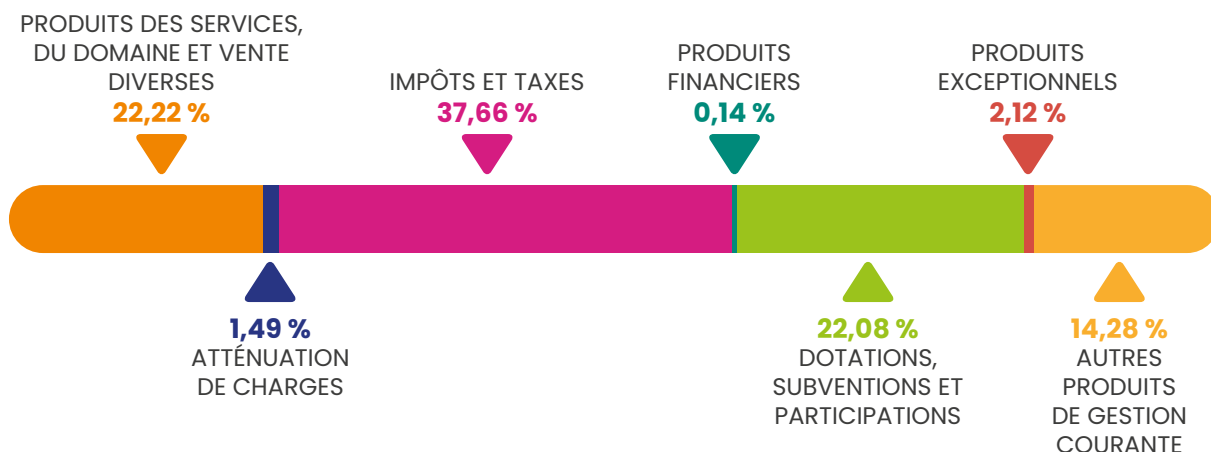
2,35

années de capacité de désendettement sur le budget principal

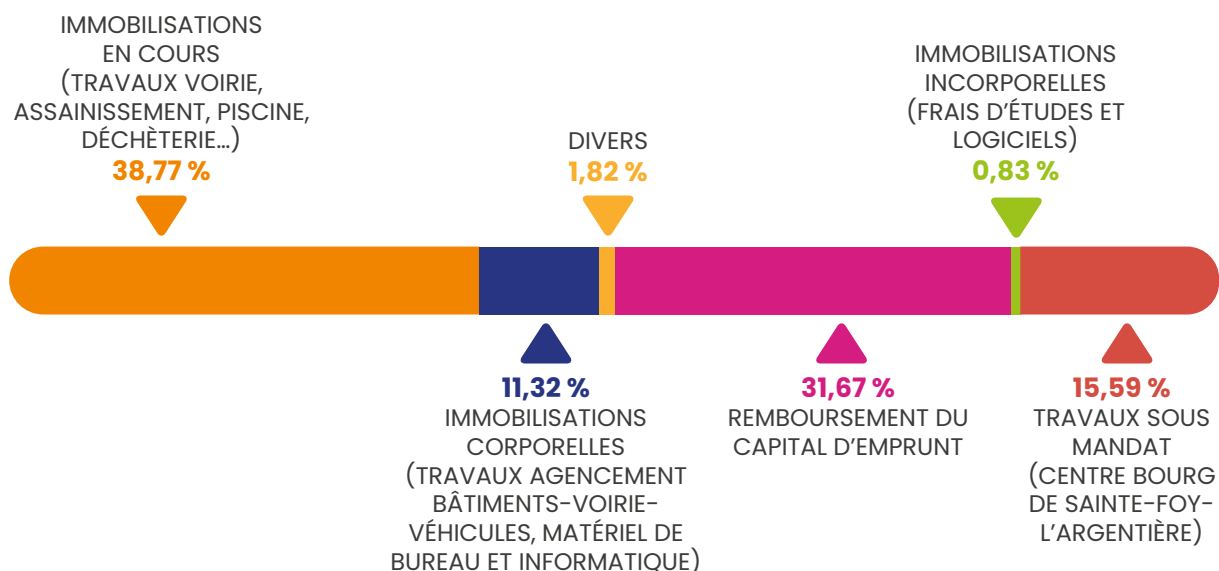
Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par chapitre ensemble des budgets: 24 499 400 €



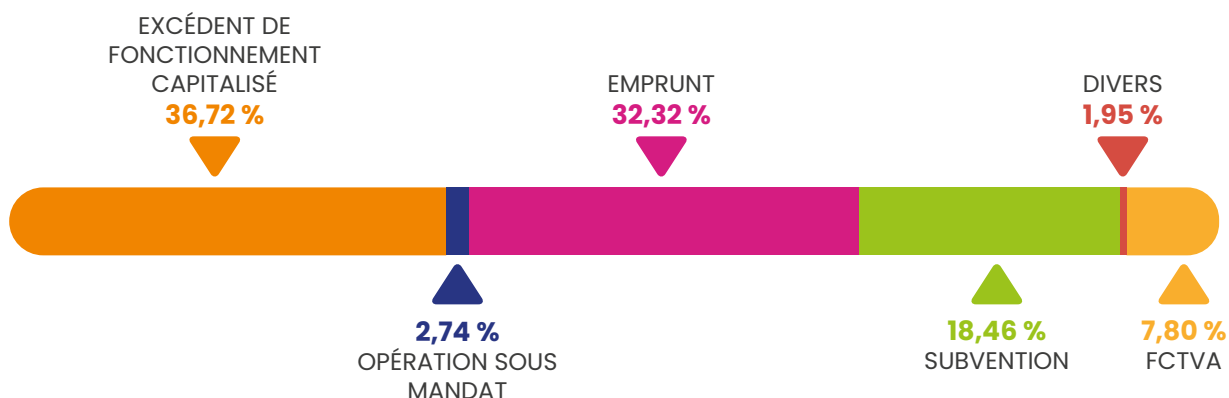
Répartition des recettes réelles de fonctionnement par chapitre ensemble des budgets : 30 348 041 €



Répartition des dépenses réelles d'investissement : 15 020 622 €



Répartition des recettes réelles d'investissement : 9 214 040 €



Ressources humaines

Le renouvellement des contrats santé (mutuelle) et prévoyance

L'année 2025 a été consacrée à un travail de fond mené en collaboration avec le CDG69, visant à proposer de nouveaux contrats de santé et de prévoyance aux agents de la CCMDL. Dans ce cadre, la collectivité a réinterrogé ses modalités de conventionnement ainsi que les niveaux de participation, après concertation avec les représentants du personnel :

- **Volet santé (mutuelle) :** la collectivité a choisi de maintenir le principe du conventionnement. Ainsi, seuls les agents ayant souscrit un contrat auprès du prestataire MNT peuvent bénéficier d'une participation employeur, désormais fixée à 15 € (contre 1 € auparavant). En 2026, 58 agents sont concernés.
- **Volet prévoyance :** la collectivité a également opté pour un contrat conventionné. Par conséquent, seuls les agents affiliés à un contrat de prévoyance auprès du prestataire Collecteam peuvent percevoir une participation mensuelle de 13 €, montant inchangé par rapport aux années précédentes. À ce jour, 114 agents ont adhéré à cette offre.

La refonte du règlement intérieur

Le règlement intérieur de la collectivité, en place depuis 2018, a fait l'objet d'une actualisation en vue de son approbation en mars 2026. Cette mise à jour a été menée en concertation avec les responsables de service et les représentants du personnel, et a fait l'objet d'un avis du Comité Social Territorial.

Ce document de référence définit les règles d'organisation et de fonctionnement applicables à l'ensemble des agents, quel que soit leur statut. Il vise à garantir le bon déroulement des activités, à assurer la sécurité et le bien-être de chacun, et à promouvoir un cadre de travail respectueux et équitable. Il contribue également à harmoniser les pratiques en matière de ressources humaines et constitue un outil précieux pour faciliter l'intégration et le positionnement des agents au sein de la collectivité. Le règlement intérieur s'applique à tous et vient compléter les dispositions légales existantes. Il pourra être précisé par des délibérations, notes de service et procédures internes.

Structuré en cinq grandes parties, il aborde notamment l'organisation du travail, la gestion du personnel, les règles liées aux locaux et à la sécurité, les droits et obligations des agents, ainsi que les procédures disciplinaires.

L'instauration du coffre-fort numérique

La CCMDL poursuit la dématérialisation de ses ressources humaines. À compter du 1^{er} janvier 2026, les agents qui le souhaitent pourront recevoir leur bulletin de paie sous format dématérialisé, via un coffre-fort numérique. Celui-ci, accessible à tout moment depuis un site internet ou une application mobile, constitue un espace personnel sécurisé, proposé grâce au dispositif « Digiposte ».

Sous la vice-présidence de **Gilles Chaverot** et sous la responsabilité de **Sandra Duboeuf**

Nombre d'agents :
cinq agents

 Maison de l'intercommunalité Saint-Symphorien sur-Coise



181
Agents

Fonctionnaires : 125 (111 ETP)

Contractuels CDI : 6 (6 ETP)

Apprenti : 3

Contrats de projet : 5 (3,7 ETP)

Contrats sur emplois permanents (CDD) : 25 (20 ETP)

Autres contrats : 17 (14,5 ETP)

15
départs

(retraite, fin contrat, fin de disponibilité, mutation, démission)

44 ans
âge moyen des agents



257
contrats rédigés

583
arrêts





Pôle Services à la population

Sous la direction de **Laure Dalmais**

Petite enfance / Enfance / Jeunesse

Solidarités

Culture numérique

France services

Petite enfance Enfance Jeunesse

Les Journées de l'enfance – Thème de la semaine nationale de la petite enfance : « Encore jouer à l'infini »

Organisées du 4 mars au 5 avril, les Journées de l'enfance ont réuni 688 visiteurs au sein des différentes structures participantes du territoire. Ateliers, spectacles, contes et conférences ont rythmé cet événement, mettant à l'honneur la petite enfance dans les Monts du Lyonnais.

Matinée de l'enfance

Ce temps fort s'est déroulé le 5 avril à Aveize et a rencontré un vif succès. Au total, 66 partenaires ont été mobilisés pour proposer 23 ateliers créatifs, attirant plus de 276 visiteurs. Les enfants de 0 à 6 ans ont pu profiter gratuitement de nombreuses animations : parcours sensoriel et de motricité, activités manuelles, jeux, initiation au langage gestuel, éveil musical, structure gonflable, etc... Cette matinée a également été l'occasion pour les parents d'échanger avec des professionnels de la petite enfance, de la santé et du handicap.



15 ans de la crèche des Gargalous à Chevrières

L'année 2020, impactée par la COVID-19, aura marquée les 10 ans de la crèche. Malheureusement la grande fête prévue n'a pu avoir lieu en raison du contexte de pandémie. L'équipe de la crèche a donc souhaité convier toutes les familles ayant fréquenté la crèche depuis l'ouverture, les partenaires, ainsi que tous les agents ayant travaillé à la crèche depuis 2010 et les élus à

l'origine du projet, à une grande matinée festive à l'occasion des 15 ans de la structure. Celle-ci s'est déroulée le 17 mai 2025 dans le jardin de la crèche en présence d'une centaine de participants. Au programme, diverses activités proposées à la crèche comme des jeux d'eau, des fresques géantes mais également des animations pour petits et grands comme la sculpture sur ballon, la déambulation d'un clown, un atelier autour de la musique animé par Camille de l'école de musique de Saint-Laurent-de-Chamousset. Ce temps a été clôturé par un mot de Norbert DUPEYRON, maire de Chevrières et élu à l'origine du projet et Karine BERGER vice-présidente déléguée à la Petite Enfance, suivi d'un buffet composé de produits des producteurs locaux avec lesquels la crèche travaille quotidiennement.



Sous la vice-présidence de **Karine Berger** et sous la responsabilité de **Méryl Chapuis, Damien Morlière (ALSH) et Florie Sias (Crèche)**

Nombre d'agents :

Gestion : 2

ALSH : 7

Crèche : 16

📍 Accueil de loisirs
Monts P'tits Loisirs
Saint-Laurent
de-Chamousset

📍 Crèche Les Gargalous
Chevrières

📍 Maison des services
Saint-Symphorien
sur-Coise



612 079 €

**de subventions allouées
aux associations**

Petite Enfance 0/3 ans :
421 140 €

Enfance Jeunesse 3/17 ans :
190 939 €



178

**places de gardes
collectives (0-3 ans)
réparties sur l'ensemble
du territoire**



478

**places pour les 3/17 ans
réparties sur 8 ALSH
dont un en gestion
directe**

Solidarités

Partenariat avec les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

Le territoire est aujourd'hui doté de 4 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS). Ces associations regroupent des acteurs de santé aux profils variés avec une ambition commune : renforcer la coordination des soins et améliorer l'organisation du système de santé local. Parmi elles, la CPTS des Monts du Lyonnais (15 communes) et la CPTS des Coteaux Rhodaniens (11 communes) couvrent un large bassin de population, favorisant la mise en place d'actions de terrain régulières, concrètes et coordonnées.

Des actions de prévention au plus près des habitants qui se traduisent par de nombreuses initiatives de santé publique, adaptées aux besoins de la population : prévention du maintien à domicile, notamment via des ateliers sur la prévention des chutes, lutte contre la perte d'autonomie avec le programme ICOPE, promotion de la santé mentale, notamment lors des Semaines d'Information sur la Santé Mentale, campagnes de dépistage et de prévention ciblées (cancers, diabète, obésité, bronchiolite, sensibilisation aux écrans...), développement du sport-santé et des Activités Physiques Adaptées, en partenariat avec la Maison Sport Santé du territoire.

Au-delà des actions de santé, les CPTS favorisent les coopérations entre les professionnels de santé et de nombreuses associations du territoire, renforçant ainsi une dynamique collective au service de la population.

Par leur approche ancrée localement, les CPTS sont des leviers essentiels pour un système de santé plus accessible, plus préventif et plus proche des habitants.

Sous la vice-présidence de **Marie-Luce Arnoux** et sous la responsabilité de **Laure Dalmais**

 Maison des services Saint-Symphorien sur-Coise



400 576 €

de subventions allouées aux structures

7 associations d'aide à domicile

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) des Monts du Lyonnais

L'ETAIS (Espace de Vie Sociale)

Les centres socioculturels Archipel et Équipage

L'association Pour une Alimentation Solidaire

Les 3 missions locales du territoire

3 aides exceptionnelles à l'association P'Oser, à la colocation Solidair'aidants et à l'entreprise Adomilis

Service numérique

Focus sur les ateliers smartphone

Trois demi-journées d'ateliers collectifs sont proposées chaque mois, avec un accueil de 9 participants maximum par session. Cofinancés par le Département du Rhône et la CCMDL, ces ateliers répondent à un besoin identifié par les conseillères France Services : permettre aux usagers de gagner en autonomie dans l'utilisation du smartphone, devenu indispensable pour les démarches administratives. En 2025, 60 personnes orientées par les conseillères ont ainsi été accompagnées. Par ailleurs, un partenariat avec l'association ETAIS a permis la mise en place d'un atelier mensuel dédié à ses adhérents en situation de fragilité.



75

accompagnements individuels



5

projets Fablab accompagnés

Sous la vice-présidence de **Marie-Luce Arnoux** et sous la responsabilité de **Laure Dalmais**

Nombre d'agents :
un agent

 Maison des services Saint-Laurent de-Chamousset

France services

Les France services de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais ont pour vocation de garantir à tous les habitants un accès de proximité aux services publics et aux droits. Elles offrent, en un lieu unique, un accompagnement personnalisé pour les démarches administratives du quotidien, en lien avec les 12 opérateurs nationaux et les partenaires locaux.

Les conseillères France services accueillent tous les publics, sans condition, et proposent une aide adaptée : information, accompagnement aux démarches en ligne, médiation numérique et orientation vers les partenaires compétents. Ce service de proximité contribue ainsi à la simplification des démarches, à la lutte contre le non-recours et au renforcement du lien entre les usagers et les services publics.

Reprise des tournées du BUS en février 2025 après une interruption de 6 mois grâce au recrutement de 2 nouvelles conseillères.



Lancement des appels d'offres pour les travaux d'amélioration de la France services à Saint-Symphorien-sur-Coise, à la suite de l'étude menée dans le cadre de l'AMI LILA



Sous la vice-présidence de **Marie-Luce Arnoux** et sous la responsabilité de **Laurence Perret**

Nombre d'agents :

six conseillères France services et une responsable de service

📍 Maison des services Saint-Laurent de-Chamousset

📍 Maison des services Saint-Symphorien sur-Coise

📍 Bus France services



16 924

accompagnements sur l'année dans les 3 structures France services

70 par jour en moyenne



1 216

accompagnements dans le Bus

France services sur 30 communes

OBJECTIFS 2026

Livraison du chantier à Saint-Symphorien-sur-Coise le 1^{er} juin 2026

Travaux à Saint-Laurent-de-Chamousset à l'automne 2026

CIAS : une réflexion devra être portée par les nouveaux élus afin de vérifier si cette instance est maintenue.

MAISON DES SE



**ÊTRE ACCOMPAGNÉ
DANS VOS DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES
SUR INTERNET**



France
services

**MA
SERV**

☎ 04 78
✉ mds@

retraites,
lois :
polisé
de
vous.

serv
quoti
côté de
vous

nce-services.gouv.fr

Pôle transition écologique habitat mobilité

Sous la direction de **Thomas Robert**

Transition écologique

Mobilité

Habitat

Transition écologique

Focus sur le nouveau Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) labellisé France Rénov' et soutenu financièrement par l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH)

En 2025, la CCMDL a mis en place le Service Public de la Rénovation de l'Habitat pour accompagner les ménages dans l'amélioration de leur logement. Ce service est situé au Parc Éco Habitat, à Saint-Symphorien-sur-Coise. Des travaux ont été réalisés dans le bâtiment pour offrir un nouvel accueil et un service public plus confortable et plus convivial.

La CCMDL a contractualisé avec l'ANAH pour l'animation des 3 volets du SPRH :

- Animation/sensibilisation du grand public et des publics spécifiques
- Conseils personnalisés aux ménages
- Accompagnement des ménages dans la réalisation de travaux

Au cours de l'année, de nombreuses actions ont été menées afin de sensibiliser les habitants et les professionnels aux enjeux liés à l'habitat, à la rénovation énergétique et à l'adaptation des logements pour faire face à une perte de mobilité.

Promotion du dispositif Ma Prime Adapt'

Au total, près de 180 personnes et ménages ont été sensibilisés à ces enjeux lors de présentations au sein de différentes structures. En complément, un flyer a été conçu, imprimé et diffusé à 1 000 exemplaires afin de renforcer l'information auprès du grand public.

Actions d'information auprès des acteurs locaux

Le SPRH, ses missions et les principales aides financières ont été présentés lors d'un petit-déjeuner réunissant notaires, banques et agences immobilières ce qui a permis de mobiliser 20 professionnels. Une rencontre dédiée exclusivement aux entreprises du bâtiment a rassemblé 60 participants pour le premier « apéro-réno ».

Sensibilisations thématiques

Une conférence grand public sur le photovoltaïque a réuni 46 participants, tandis que des cycles d'ateliers dédiés au solaire (photovoltaïque et thermique) ont permis d'accompagner 23 personnes. En parallèle, 10 ateliers « éco-gestes » ont été animés dans les centres socioculturels, touchant 30 participants et donnant lieu à la distribution de kits pratiques. Enfin, un atelier « Copropriétés » a été animé pour présenter les grands principes de gestion d'une copropriété, les aides financières disponibles pour la rénovation et la procédure à suivre pour lancer un projet de travaux.

Une exposition de l'ANAH sur la rénovation de l'habitat a également été installée pendant trois semaines, permettant d'informer le public sur les travaux, les aides et les démarches à suivre.

Accueil et accompagnement des ménages

L'activité d'accueil et d'accompagnement des ménages est restée soutenue en 2025, avec 2 200 appels traités et 515 accompagnements personnalisés (visites et rendez-vous). Ces résultats témoignent de la forte mobilisation du service et d'un intérêt croissant des habitants pour les questions liées à l'habitat et à la rénovation.

À noter que la CCMDL a de nouveau consacré cette année une enveloppe de 50 000 € à des aides directes aux particuliers, afin de soutenir le recours aux éco-matériaux dans les projets de rénovation énergétique des logements.



304

**accompagnements
de ménages dans leur
projet de rénovation dont
164 visites à domicile**

20

**communes du territoire
adhérentes au service
Énergie et Bâtiment**

Sous la vice-présidence de
Philippe Garnier
et sous la responsabilité de
Thomas Robert

Nombre d'agents :
huit agents

 Parc Éco Habitat
Saint-Symphorien
sur-Coise

Sensibilisation du jeune public à la transition énergétique

En 2025, 45 animations sur l'énergie ont pu être dispensées dans 15 écoles du territoire. L'objectif principal était de permettre aux enfants de comprendre les grands principes de l'énergie et la nécessité de l'économiser.

Pour les 15 classes (de cycle 3) volontaires, 3 ateliers consécutifs étaient proposés :

- **Séquence 1 :** qu'est-ce que le réchauffement climatique ? (1h30 avec jeu dans la cour)
- **Séquence 2 :** qu'est-ce que l'énergie ? avec un zoom sur les énergies renouvelables (3h00 avec maquettes pédagogiques)
- **Séquence 3 :** la chasse au gaspi à l'école (3h00 avec visite de chaufferie)

Bonne nouvelle : à la rentrée 2025, la CCMDL continue d'améliorer la qualité de ses animations énergie en milieu scolaire en intégrant le challenge ACTEE CUBE École. Ce programme pédagogique validé par le ministère de l'Éducation nationale va plus loin dans la sensibilisation à l'énergie en s'intégrant dans les cours de science ou de découverte du monde, pour tous les niveaux de l'école primaire (du cycle 1 au cycle 3). Pour l'année scolaire 2025-2026, ce sont 6 écoles des Monts du Lyonnais qui engagent tous les utilisateurs de leur bâtiment dans ce challenge : élèves, équipes pédagogiques, personnel d'entretien, association de parents et Conseil municipal.

L'objectif est double : améliorer le comportement de tous face à l'utilisation de l'énergie à l'école, pour faire réaliser des économies aux communes et réduire la pollution des bâtiments scolaires.



Bilan des 4 années du 1^{er} Contrat Chaleur Renouvelable

13 dossiers ont pu être déposés cette année, pour un montant total de 2,98 millions d'euros, dont :

- 1,9 million d'euros d'aides pour le réseau de chaleur de Saint-Symphorien-sur-Coise
- 813 000€ d'aides au total pour les pompes à chaleur géothermiques des deux piscines de la CCMDL (Hurongues et Escap'ad)

En basculant vers des énergies renouvelables, les projets menés sur ces quatre années vont permettre une réduction estimée à 1391 tonnes de gaz à effet de serre évitées par année.



Soirée des pros pour la transition énergétique

Les services économie et transition énergétique ont organisé une soirée pour la transition énergétique à destination des professionnels le jeudi 20 février 2025 au Parc Éco Habitat.

Une cinquantaine d'entreprises ont participé à cette soirée, organisée autour de quatre tables rondes avec l'intervention d'expert(e)s et le retour d'expérience d'une entreprise, ainsi que de stands de partenaires.

Les tables rondes portaient sur les thématiques suivantes :

- La rénovation énergétique de son bâtiment et les aides financières disponibles
- La mobilité de ses salarié(e)s
- La gestion de ses déchets
- L'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur sa toiture

Ce fut l'occasion pour les professionnels présents de trouver des réponses réalistes et pragmatiques à toutes leurs questions en lien avec la transition énergétique !



Mobilité

Chantiers avec SYTRAL Mobilités

En Covoit' Rendez-vous : ce nouveau dispositif de covoiturage déployé à l'échelle du territoire SYTRAL Mobilités a été mis en service sur la CCMDL au 1^{er} janvier 2025. Il complète l'offre de mobilité du territoire en complément du réseau régulier de transport en commun. Ce service vise en priorité les déplacements Domicile > Travail et Domicile > Étude mais il est ouvert à tous. Il fonctionne avec une application qui met en relation les covoitureurs ; les trajets sont à moindre coût pour les passagers et rémunérés pour les conducteurs, grâce à la participation financière de la CCMDL. Fin décembre 2025, 741 personnes de la CCMDL étaient inscrites sur la plateforme.

Déploiement du réseau TCL (Transport en Commun Lyonnais) unifié :

Au 1^{er} septembre 2025, les différents réseaux de cars du territoire SYTRAL Mobilités ont été réunis pour un seul réseau TCL. Ce réseau unifié a été organisé en 6 zones tarifaires. Cette réorganisation a permis de simplifier les déplacements, de renforcer l'offre de mobilité et de rendre le réseau plus accessible pour toutes et tous. Une nouvelle tarification a été mise en place et les numéros des lignes de cars ont changé.

D'autres chantiers sont mis en œuvre tels que le conseil en mobilité employeurs au sein de quelques entreprises, la mise en accessibilité des points d'arrêts de cars, ainsi que la préparation d'un futur service de transport à la demande pour janvier 2027.

Monts Vélo'C, le service de location de vélos à assistance électrique

Le service de location de VAE mis en place par la CCMDL a démarré fin juin 2025. Accessible à tous les habitants, à partir de 16 ans, il a pour objectifs d'offrir une alternative à la voiture individuelle, sur les trajets courts et de permettre aux habitants de tester avant un éventuel achat. 33 vélos sont disponibles à la location pour des durées de 3 mois (VAE classiques) et 1 mois (VAE Cargo et VAE rallongés). Ce service est mis en place pour une durée de 3 ans avec deux prestataires.



Mobilité inclusive, solidaire et durable

La CCMDL a déployé au sein de 5 communes, le dispositif de covoiturage solidaire, Monts Covoit'. Ce dispositif, accessible à tous, a pour objectif d'apporter une solution complémentaire aux services existants pour les trajets de proximité (aller faire des courses, pour des motifs médicaux, administratifs, de loisirs...). Sans application, ni site internet, son fonctionnement est simple, pratique et humain puisqu'il repose sur la mise en relation des covoitureurs (passager et conducteur) par téléphone par l'intermédiaire d'un agent du service Mobilité. 30 animations / sessions d'information ont été réalisées sur ces 5 communes pour lancer le service. Fin 2025, 136 conducteurs et 131 passagers étaient inscrits et deux autres communes étaient en cours de déploiement. Parallèlement le partenariat avec l'association Mobil'Aid, plateforme de mobilité du Rhône, s'est poursuivi pour l'accompagnement individuel de personnes en difficultés pour se déplacer et par la réalisation d'ateliers collectifs auprès de différentes structures sociales : 57 personnes ont été accompagnées individuellement pour l'accès aux droits et aux transports. 13 ateliers collectifs avec des partenaires ont permis d'informer et d'engager des actions d'accompagnement. Un guide de voyage adapté est en cours de création avec des personnes en situation de handicap et le SAVS, pour 2026.

Sous la vice-présidence de **Marie-Luce Arnoux** (mobilité sociale)

Philippe Garnier (transition Écologique)

Jérôme Banino (transport)

et sous la responsabilité de **Marie-Pierre Guicherd**

Nombre d'agents :
quatre agents

📍 Parc éco habitat
Saint-Symphorien
sur-Coise

📍 Agora
Saint-Laurent
de-Chamousset



252

personnes inscrites
au transport social

534

personnes directement
touchées et/ou
accompagnées par des
actions d'information
et de sensibilisation à
l'utilisation des différents
services de mobilité



58

contrats de location
de vélos électriques
signés en 6 mois

Habitat

Bilan final du Programme Local de l'Habitat (PLH) des Monts du Lyonnais

La CCMDL a adopté en 2020 son premier Programme Local de l'Habitat (PLH) pour une durée de six ans. Un bilan final a été réalisé en 2025 afin d'évaluer la mise en œuvre du programme et son adéquation avec les besoins du territoire. Ce bilan, présenté en comité de pilotage le 1^{er} septembre 2025 a été soumis pour avis aux services de l'État et au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement.

Structuré autour de quatre orientations majeures — diversification de l'offre de logements, contribution de l'habitat au développement territorial, promotion d'un habitat durable et affirmation du rôle de la CCMDL — le PLH a permis d'engager l'ensemble des actions prévues et de structurer une politique habitat à l'échelle intercommunale.

Sur le plan quantitatif, les actions en faveur de l'amélioration du parc existant ont produit des résultats significatifs, avec 182 logements rénovés dans le cadre du Programme d'Intérêt Général, générant près de 4,9 M€ de travaux, dont 93 logements adaptés pour favoriser le maintien à domicile. Le PLH a également permis de développer des réponses adaptées à des publics spécifiques et de renforcer les dynamiques locales.

Sur le plan qualitatif, ce programme a contribué à une meilleure appropriation des enjeux de l'habitat par les élus, à la structuration d'une stratégie cohérente et à la consolidation de partenariats avec l'ensemble des acteurs du territoire. La compétence habitat de la CCMDL est désormais clairement identifiée.

Le coût total des actions du PLH s'élève à 808 304 € (477 029 € nets après financements), auxquels s'ajoute une mobilisation significative de moyens humains.

En conclusion, ce bilan a mis en évidence l'engagement de la CCMDL dans la conduite de sa politique de l'habitat et constitue un socle solide pour la définition des orientations du futur PLH. Les élus ont ainsi délibéré pour engager l'élaboration du deuxième PLH des Monts du Lyonnais, et pour cela, ont demandé la prolongation du document actuel pour une durée de deux ans, soit jusqu'en mai 2028.



Sous la vice-présidence de **Jérôme Banino** et sous la responsabilité de **Myriam Guinand**

Nombre d'agents :
trois agents

 Parc Éco Habitat
Saint-Symphorien
sur-Coise



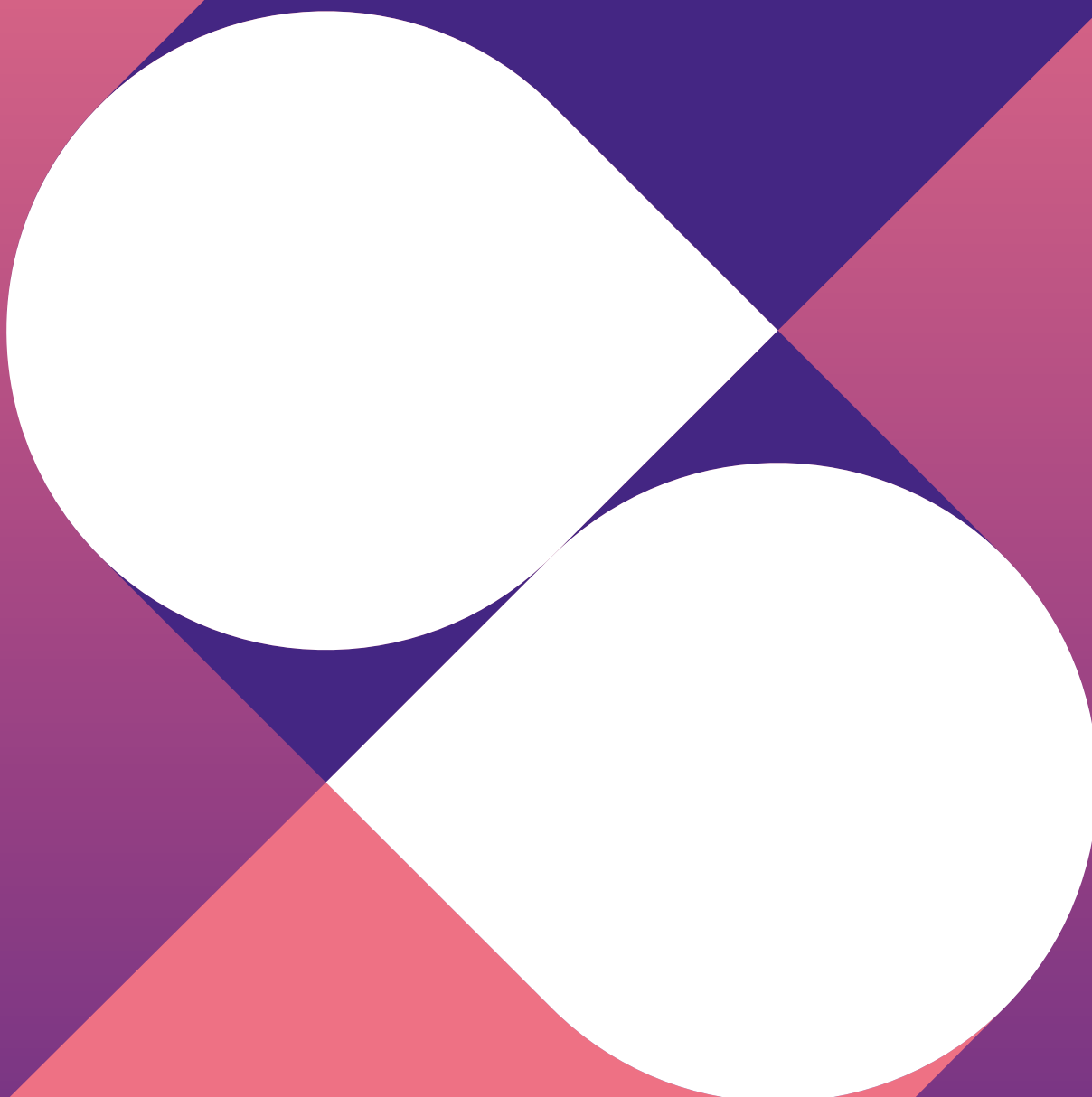
50 000 €

**Enveloppe financière
votée en 2025 par la
CCMDL pour le fond
d'aides à la rénovation
en matériaux biosourcés**
(isolation en écomatériaux,
menuiseries bois...)



65

**propriétaires occupants
ont bénéficié d'un
accompagnement
renforcé dans le cadre du
SPRH**



Pôle voirie, bâtiments

Sous la direction de **Stéphane Reynaud**

Voirie

Bâtiment / Patrimoine

Voirie

Réaménagement de la rue Lamartine à Saint-Symphorien-sur-Coise

La commune de Saint-Symphorien-sur-Coise a finalisé en 2025 le réaménagement complet de la rue Lamartine, une opération inscrite dans le programme « Cœur de bourg » visant à renforcer l'attractivité et la qualité de vie du centre-ville. Menés en lien avec la Communauté de communes, les travaux ont permis de transformer cet axe stratégique afin de favoriser des usages plus apaisés et davantage tournés vers les mobilités douces. Le sens de circulation a notamment été inversé afin de créer une nouvelle liaison entre le centre-ville et les quartiers périphériques, tout en limitant le trafic de transit. L'aménagement donne désormais une place plus importante aux piétons et aux riverains avec l'installation de nouveaux mobiliers urbains, de bancs, de stationnements vélos et d'espaces paysagers. De nouveaux candélabres et des revêtements en pavés viennent également renforcer la qualité esthétique et fonctionnelle de la rue. Le projet s'inscrit dans une réflexion plus globale de redynamisation du centre-bourg et d'amélioration du cadre de vie. Cette opération illustre la volonté de la commune et de la communauté de communes de développer des espaces publics plus attractifs, plus sécurisés et mieux adaptés aux usages quotidiens des habitants.



Contournement nord de Saint-Laurent-de-Chamousset

La CCMDL, en partenariat avec la commune de Saint-Laurent-de-Chamousset, a finalisé en 2025 les travaux du contournement nord de la commune. Cette opération structurante s'inscrit dans le programme « Saint-Laurent Horizon 2025 » et répond à plusieurs objectifs : améliorer les conditions de circulation, renforcer la sécurité des usagers et améliorer la qualité de vie en centre-bourg.



Le nouvel aménagement relie la RD81 à la RD4 sur un linéaire d'environ 1,4 kilomètre. Il permet désormais de détourner le trafic de transit et les poids lourds qui traversaient quotidiennement le cœur du village, contribuant ainsi à apaiser la circulation et à sécuriser les déplacements des habitants. Le projet comprend la réalisation d'une chaussée bidirectionnelle de 6 mètres de large ainsi qu'une voie verte de 3 mètres destinée aux piétons et cyclistes. Ces aménagements favorisent le développement des mobilités douces et améliorent le partage de l'espace public. Les travaux, engagés début 2025, ont été réalisés par les entreprises Colas TPCF pour les terrassements et travaux de voirie et Cassagnes pour les aménagements paysagers, clôtures et mobiliers urbains. La Communauté de communes a également intégré une dimension environnementale importante au projet avec le réemploi de matériaux sur site afin de limiter les transports et réduire l'impact carbone du chantier. Des plantations de haies et d'arbres ont été réalisées afin d'assurer une meilleure intégration paysagère de l'infrastructure. Le chantier prend également en compte les spécificités agricoles du territoire grâce à l'aménagement d'un passage adapté au franchissement du bétail entre les parcelles.

Par cette réalisation, la commune et la communauté de communes confirment leur volonté de développer des infrastructures adaptées aux besoins du territoire tout en conciliant mobilité, sécurité, qualité de vie et transition environnementale.

Sous la vice-présidence de **Patrice Carteron** et sous la responsabilité de **Stéphane Reynaud**

Nombre d'agents :
quatre agents

 Maison de l'intercommunalité Saint-Symphorien sur-Coise



78
chantiers



950 km
de voirie CCMDL



1

Arrêt de bus créé ou mis aux normes PMR



1,3 M €
budget 2025

Bâtiment Patrimoine

Parc Éco Habitat : aménagement des locaux et création d'un local vélo

Afin de s'adapter à l'activité des services basés sur ce site, le rez-de-chaussée a été repensé pour accueillir uniquement le public, l'étage étant réservé au personnel uniquement. L'espace a été optimisé par la délocalisation des vélos dans un local vélo créé à l'extérieur du bâtiment.

Budget de 80 000 € HT



Centre Médical de l'Argentière : travaux de potabilisation de l'eau et rénovation du système de chauffage

Les travaux relatifs au réseau d'eau potable ont permis la rénovation complète du réseau d'alimentation, ainsi que la création d'un nouveau branchement en vue d'anticiper un futur projet.

Le réseau de chaleur primaire alimentant les bâtiments principaux a également été entièrement rénové.

Budget : 710 000 € HT environ

Piscines : préparation des travaux énergétiques pour réalisation sur 2026

Les deux piscines (Hurongues et Escapad) sont très énergivores et représentent 75% de la consommation d'énergie du patrimoine de la CCMDL. Les élus ont alors décidé d'engager d'importants travaux de rénovation afin de réduire leur consommation de près de 50%.

Travaux programmés sur 2026 : décarbonation des 2 piscines avec la mise en place de la géothermie associée à des travaux sur les équipements techniques des piscines.

Budget global : 2 200 000 € HT subventionné à hauteur de 65 %

Période de travaux :

- sur Escap'ad : 1^{er} semestre 2026
- sur Hurongues : juin à septembre 2026

Sous la vice-présidence de **Pierre Varliette** et sous la responsabilité de **Claire Bouchut**

Nombre d'agents :
neuf agents

📍 Maison de l'intercommunalité Saint-Symphorien sur-Coise



710 000 €

de dépenses d'énergie sur l'ensemble de nos bâtiments
(électricité/gaz/propane/bois granulés)
dont 67% affectés aux 2 piscines



500

demandes d'interventions en 2025

réparties sur 35 sites/
équipements de la CCMDL



Pôle Environnement, eau

Sous la direction de **Axel Martiche**

Gestion des déchets

Assainissement

Gestion des déchets

Changement du schéma de collecte : fin du porte-à-porte

Face à l'augmentation constante des coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères, la CCMDL a fait le choix de repenser en profondeur son mode de collecte.

Après les 13 premières communes en 2024, la CCMDL a finalisé le déploiement des points d'apport volontaires sur les 19 communes restantes au cours de l'année 2025 en deux vagues successives (printemps et automne).

En 18 mois la Communauté de communes aura constitué un réseau de 275 points d'apport volontaire et 930 colonnes permettant aux usagers de déposer leurs différents déchets : emballages/papiers, verres et ordures ménagères.

Permettant de maîtriser les coûts liés à la collecte, ce changement de mode de collecte offre aussi une amélioration de l'hygiène sur la voie publique, des sites de dépôt accessibles en permanence pour les habitants et de meilleures conditions de travail pour les équipes de collecte.



Un choix d'avenir pour le traitement des déchets

Après avoir investi en 2023-2024 dans un nouveau centre de tri pour les emballages et papiers à Firminy en lien avec 5 autres intercommunalités, la CCMDL a souhaité sécuriser sur le long terme les exutoires des déchets dits résiduels.

Sous cette terminologie on regroupe à la fois les ordures ménagères résiduelles (sacs noirs), le refus de tri issu du centre de Firminy et le tout-venant collecté dans les déchèteries ce qui représente en 2025 plus de 6 275 tonnes.

L'objectif pour la CCMDL est de pouvoir assurer sur le long terme la meilleure valorisation de ces déchets qu'il n'est pas possible de recycler ou réutiliser.

Trois différentes pistes ont été étudiées en détail tout au long de l'année 2025 :

- Approfondir le partenariat avec le SITOM Nord Isère basé à Bourgoin-Jallieu (38) qui incinère déjà les sacs noirs
- Créer un partenariat avec la Métropole de Lyon dans le cadre de la rénovation de l'Unité de Traitement et de Valorisation Énergétique (UTVE) de Gerland
- Transformer le SYDEMER en syndicat de traitement dans le cadre de la création future d'une UTVE sur le bassin stéphanois

Fin décembre 2025, les élus de la CCMDL ont fait le choix de participer à la création de l'UTVE Sud Loire en lien avec les 4 EPCI déjà partenaires du centre de tri et ainsi transférer la compétence « traitement des déchets » au SYDEMER au 1^{er} janvier 2027.



14 772

tonnes de déchets collectés

4 605

tonnes d'ordures ménagères (- 3,1 %)

3 204

tonnes de tri (+ 6,2%)

6 963

tonnes sur les 2 déchèteries



63 386

passages dans les 2 déchèteries

(+ 0,5%)

Sous la vice-présidence de **Fabrice Bouchut** et sous la responsabilité de **Axel Martiche**

Nombre d'agents :
vingt et un agents

📍 Maison de l'intercommunalité Saint-Symphorien sur-Coise

📍 Centre de transfert Sainte-Foy-l'Argentière

Assainissement

Travaux de rénovation du réseau de collecte des eaux usées

Compétente dans le domaine de l'assainissement, la CCMDL engage chaque année des travaux de rénovation des réseaux et équipements de traitement pour environ 1,5 M€.

Ces travaux ont pour objectifs de réparer les fuites du réseau et limiter le mélange des eaux pluviales et des eaux usées dans les réseaux ou adapter les stations aux nouvelles attentes qualitatives et aux nouvelles pollutions.



En 2025 cela s'est notamment traduit par de la « mise en séparatif » sur les grandes rues de Saint-Clément-les-Places et des Halles.

Cette séparation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées a la double vertu de permettre un retour rapide des eaux de pluie au milieu naturel et de limiter les volumes d'eaux à traiter dans les stations.

Aux Halles, ces travaux auront permis de rénover 360 mètres linéaires de réseaux pour un montant total de travaux de 185 000 € HT pour la CCMDL. Ces travaux seront soutenus financièrement par l'Agence de l'Eau à hauteur de 86 400 €.

À Saint-Clément-les-Places, des travaux ont été réalisés dans le cadre du réaménagement du centre du village pour un montant de travaux de 79 000 € HT.

Des schémas d'assainissement pour planifier les travaux à venir

Afin de prioriser les travaux nécessaires pour maintenir un bon fonctionnement des équipements et réseaux d'assainissement existants dans les Monts du Lyonnais, la CCMDL s'appuie sur des schémas d'assainissement définis à l'échelle des systèmes d'assainissement.

Ces schémas ayant une durée de validité de 10 ans, et certaines communes n'ayant pas de stations, la CCMDL lance chaque année la réalisation de tels schémas.

Ainsi en 2025, les études ont porté principalement sur les systèmes d'assainissement de Saint-Martin-en-Haut et de Saint-Symphorien-sur-Coise qui couvre en réalité cinq communes rattachées à la station de Pont Français (Saint-Symphorien-sur-Coise, Saint-Martin-en-Haut, Larajasse, Coise et Pomeys)

La CCMDL a également lancé la réalisation des schémas concernant des stations de Longessaigne, Duerne et Sainte-Catherine.

À l'issue de ces schémas, des priorités de travaux sont identifiées et permettent de déterminer les chantiers à réaliser dans les prochaines années.

Budget assainissement réalisé en 2025

Dépenses fonctionnement :	1 756 799 €
Recettes de fonctionnement :	3 573 083 €
Dépenses investissement :	3 390 513 €
Recettes d'investissement :	3 054 609 €
Restes à réaliser Dépenses :	623 123 €
Restes à réaliser Recettes :	796 825 €



12 697
abonnés à
l'assainissement
collectif



312 000 €
participation aux
6 syndicats de rivières
financé par la taxe
GENAPI



135
demandes de
branchement
au réseau
d'assainissement

Sous la vice-présidence
de **Norbert Dupeyron**
et sous la responsabilité
de **Aurélie Chavaren**

Nombre d'agents :
trois agents

📍 Maison de
l'intercommunalité
Saint-Symphorien
sur-Coise



www.cc-montsdulyonnais.com

